Lettre actualité EPS N°13, des IA-IPR EPS

publié le 16/06/2025

Descriptif :

L'inspection pédagogique régionale vous propose de retrouver via cette lettre d'information l'actualité de la discipline dans l'académie.

Sommaire :

- Échéance du déploiement :
- Les référents iPackEPS dans l'académie :

Qu'est-ce qu'iPackEPS ?
Il s'agit d'une plateforme numérique développée par des professeurs d'EPS de l'académie de Créteil et utilisée par un très grand nombre d'académies en France. Les académies de Bordeaux et de Limoges sont également en cours de déploiement de cet outil.
Son objectif est de faciliter et centraliser la gestion et le suivi de la discipline par l'équipe EPS dans l'établissement. Elle est composée d'une partie « générale » comprenant des informations reconduites chaque année sans action de votre part, d'une partie « individuelle » comprenant plusieurs informations à renseigner chaque année (service, fonctions, emploi du temps, classes). Enfin, des modules complémentaires sont à disposition de l'équipe pour gérer certains dossiers spécifiques selon vos besoins (gestion de l'AS, du cross établissement, production des attestations ASNS …).

Accompagnement à la prise en main de iPackEPS :

1. Des webinaires départementaux à suivre individuellement ou en équipe. Pour chaque département, un groupe de professeurs d'EPS vous accompagnera dans la prise en main et la configuration individuelle de l'outil pendant ce temps d'échanges.
Vos chefs d'établissement ont été destinataires d'un courrier du DASEN demandant à ce que vous soyez libérés d'autres obligations pendant ces temps. Cliquez directement sur le nom du département pour accéder à la visioconférence. Les liens vous seront renvoyés une semaine avant le webinaire.

WEBINAIRES CHARENTE / CHARENTE-MARITIME le lundi 30 juin de 14H00 à 17H00
WEBINAIRES VIENNE / DEUX-SEVRES le mardi 1er juillet de 14H00 à 17H00

Pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité d'assister au webinaire de leur département, vous pouvez vous connecter au webinaire de la seconde journée ou assister à la **visioconférence flash « de rattrapage » le vendredi 4 juillet à 16H00**

2. Ces référents départementaux resteront disponibles tout au long de l'année scolaire 2025 – 2026 pour vous accompagner **en cas de besoins** (coordonnées en fin de courrier).

3. Des temps de formation complémentaires seront proposés spécifiquement pour certains modules : gestion des examens, des sections sportives, saisie des emplois du temps … à la rentrée de septembre.

En complément, un espace dédié sur le site pédagogique EPS Poitiers sera régulièrement enrichi de liens vers des tutoriels et un « pas à pas ».

● Échéance du déploiement :

L’application sera utilisée par toutes les équipes dès la rentrée 2025 et deviendra l’unique portail pour :

- Demander la validation d’un projet APPN,
- Gérer les sections sportives scolaires (demande d’ouverture, évaluation et suivi),
- Gérer les examens en lycée et lycée professionnel.

● Les référents iPackEPS dans l’académie :

Charente :
- Malou.Musset
- Geoffrey Bazire

Charente-Maritime :
- Carole Claudeon
- Mathieu Gouineau

Deux-Sèvres :
- Guillaume Huber
- David Elany

Vienne :
- Mathias Magnain
- Romain Proust

L’inspection pédagogique régionale EPS reste disponible pour tout échange à ce sujet.

Bien cordialement,

Fabien MONNIER - Jean-Charles THEVENOT

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.